# Travailler à **la mer** ou à **la montagne** ? Pourquoi choisir !



GENOV, l'intelligence collective au service d'un territoire, de ses actifs et de ses entreprises





### Un dispositif innovant pour l'emploi saisonnier

Initié par le GENOV, le dispositif Mer-Montagne répond aux enjeux de recrutement des entreprises et à la précarité de l'emploi saisonnier. Il permet de combiner deux saisons complémentaires : l'été sur les îles vendéennes et l'hiver en station de ski dans le Pays du Mont-Blanc.

Ce dispositif vous permet, en tant qu'employeur, de sécuriser vos recrutements, et en tant que salarié, de travailler à l'année dans des environnements variés.

## Une opportunité pour les entreprises adhérentes



Pour les entreprises, le partage de salariés permet de :

- Fidéliser des salariés formés et motivés.
- Anticiper les recrutements et gagner en sérénité.
- Profiter d'un double savoir-faire et des bonnes pratiques entre mer et montagne.
- Bénéficier d'un accompagnement RH par le GENOV.
- Déléguer la gestion administrative des contrats.

### Un dispositif adapté aux saisonniers



En tant que saisonnier, ce dispositif vous permet de bénéficier de nombreux avantages :

- Un emploi continu alternant saison d'été et saison d'hiver.
- Une montée en compétences grâce à deux cadres de travail complémentaires.
- Un accompagnement et une aide pour le logement et la mobilité (forfaitaire).
- Une sécurisation de votre parcours professionnel par des formations courtes entre les saisons.

#### Une dynamique interterritoriale



Mer-Montagne crée des synergies entre les îles vendéennes et le Pays du Mont-Blanc. Il contribue à :

- Promouvoir et renforcer l'identité de nos territoires.
- Favoriser les liens entre secteurs touristiques complémentaires.
- Structurer un réseau d'acteurs engagés pour l'emploi durable.





### Le projet vous intéresse ? Contactez-nous



02 51 35 81 00 www.ge-nov.fr contact@ge-nov.fr







En partenariat avec







Projet soutenu par la DREETS

